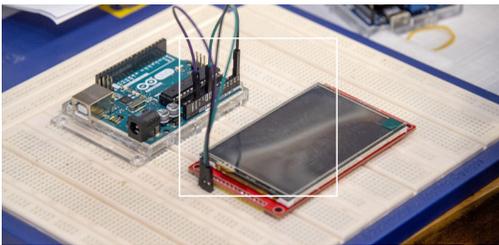


INGÉNIEUR PAR LA VAE

## Paul valide les acquis de son expérience professionnelle (VAE) et devient ingénieur informatique

Paul, 58 ans, a obtenu en 2020 le titre Ingénieur dans la spécialité Informatique parcours Systèmes d'information en validant les acquis de sa riche expérience professionnelle. Le fait est que Paul, aujourd'hui dirigeant d'ITRnews - ESN - une entreprise de services numérique - travaille dans le domaine informatique depuis 39 ans ce qui lui vaut d'être un salarié très qualifié ; Une expérience professionnelle qui, lui semblait-il, valait bien un diplôme et le coup de se lancer dans une VAE !

**Entreprendre une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE), en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, suppose avant tout d'avoir une solide expérience professionnelle ; Quelle a été précisément la vôtre au regard des acquis de l'expérience ?**



J'ai entrepris la démarche de VAE alors que j'avais 56 ans et comme tout bagage de formation initiale un **BEP en Electrotechnique** (obtenu en 1976) et le titre **d'Analyste programmeur de niveau III / DUT** (obtenu en 1983). Mais il est vrai qu'en me lançant en 2020 dans une **VAE**, j'avais derrière moi une très longue et très formatrice expérience professionnelle associée à de solides acquis, issus de l'expérience en entreprise et sur le terrain.

Ma montée en compétences s'est faite au fil des années et comme je le dis souvent, **je suis en formation permanente depuis presque 40 ans !** Ceci grâce aux diverses fonctions que j'ai occupées et aux différents projets dans lesquels je me suis beaucoup investis. Un coup d'accélérateur dans ma montée en compétences a été, à la fin des années 80, la création de ma première entreprise (ANIMASOFT SSII), avec l'aide d'un associé **Analyste programmeur**, pour travailler sur les interfaces passerelles entre les micro-ordinateurs CTOS et les compatibles MS-DOS de l'époque ! Très rapidement grâce à cette expérience, j'ai pu développer, au sein de la société Bull Micral, **mes connaissances théoriques et pratiques ainsi que beaucoup de savoirs techniques**, selon trois grands axes : Aptitudes d'abord à suivre les évolutions technologiques, capacités ensuite à manager des équipes et enfin expertises dans le développement et la stratégie d'entreprises. Je vais en dire quelques mots car ce sont en partie ces différents savoirs que j'ai pu faire valoir dans ma démarche de VAE.

Conscient dès le départ que dans mon domaine **la veille technologique** était un *must*, je me suis investi très tôt dans différentes actions pour rester en prise avec l'**évolution des systèmes informatiques**. A partir des années 2010, j'ai commencé par adhérer à plusieurs **clubs d'entrepreneurs** pour partager connaissances mais aussi meilleures pratiques. En parallèle, je me suis engagé pour participer à divers séminaires techniques réservés à des professionnels de l'industrie informatique. Par ailleurs, je n'ai eu cesse de prendre part activement à des **salons professionnels IT** durant lesquels j'ai animé des **ateliers techniques**. J'ai aussi à ces occasions, tout comme lors de séminaires mis en place par les grands fournisseurs de technologies, donné beaucoup d'interviews pour présenter les nouvelles solutions des constructeurs et éditeurs. Et en mettant à profit mes contacts presse, j'ai également pu régulièrement obtenir des informations techniques et privilégiées.

En outre, ayant eu à cœur de faire passer mon savoir: j'ai travaillé à **vulgariser l'information concernant les technologies informatiques** ; A ce jour, je pense avoir écrit plus de 1000 articles dans la presse spécialisée (01



Informatique, Le Monde Informatique, Décision Micro, Science et Vie etc.)

Par tous ces biais, j'ai été, en quelque sorte, en **formation continue tout au long de ma carrière** ; Toutes mes relations de travail, tant au niveau des **fournisseurs, éditeurs, distributeurs que des intégrateurs et DSI des grandes sociétés**, m'ont aidé à comprendre et à faire évoluer mes savoirs techniques. Et c'est tout ce savoir acquis en continu que j'ai pu détailler et mettre en lumière lors de **ma démarche de validation des acquis**.



Concernant **la gestion et le management d'équipes** et au regard de presque 40 ans de carrière, j'ai énormément appris. J'ai toujours favorisé les échanges de connaissances et les partages d'expériences avec mes équipes. Pour moi, encadrer, animer une équipe, c'est avant tout confronter les expériences de travail, apprendre à partir des manières de faire, tirer profit des erreurs, avec comme ultime objectif d'augmenter chaque jour le niveau global des compétences pour délivrer un travail de qualité. C'est précisément cette vision du management qui progressivement a fait de moi un **Manager reconnu par mes équipes de développeurs**. Et c'est aussi de cette expérience-là dont j'ai pu rendre compte par écrit et oralement lors de ma démarche VAE.

## **On comprend mieux à présent l'étendue de vos compétences et de vos connaissances acquises sur le terrain et votre motivation pour la faire reconnaître sur un plan académique. Etait-ce là votre unique motivation ?**

En fait, **j'ai entrepris une VAE avec une double motivation**. La première a été un réel besoin de **reconnaissance de l'ensemble de mes acquis professionnels**. Le fait est que l'obtention du **titre d'ingénieur Informatique** rend hommage à toute une expérience développée au long cours ; Expérience durant laquelle j'ai travaillé au total avec une centaine de collaborateurs et à plus de 200 projets dont au moins une cinquantaine en tant que Chef de projet ! Il m'a donc semblé cohérent et logique de demander la valorisation de mes acquis de l'expérience à travers la délivrance d'un **diplôme reconnu et inscrit au registre des certifications professionnelles ( RNCP)**.



Au-delà du désir d'obtenir la reconnaissance d'acquis professionnels fondamentaux dans le domaine informatique, ma 2ème motivation a été celle de **vouloir transmettre mon savoir à de plus jeunes que moi notamment des personnes en formation** (apprentis ou salariés d'entreprise). J'ai eu en effet la grande chance, tout au long de mon parcours, de rencontrer des acteurs majeurs et influents qui m'ont aidé à construire **l'ensemble de mes compétences**. J'éprouve un sentiment de gratitude à leur égard et

ayant reçu beaucoup, transmettre à d'autres serait aujourd'hui un juste retour des choses.

**Le titre d'ingénieur obtenu grâce à la VAE** donnera aujourd'hui plus de poids à ma parole dans ce que je suis en capacité de transmettre. Par exemple, au-delà de mes compétences techniques et en management, j'ai acquis un savoir non négligeable relatif à **l'histoire de l'informatique**. Depuis les années 80, j'ai vécu des périodes intenses **d'évolution du secteur** en assistant à des bouleversements technologiques majeurs que j'ai suivis et appris à maîtriser.

## **Et au départ, comment vous est venue l'idée de vous lancer dans une VAE avec le Cnam ?**

Mon premier contact avec le Cnam ne s'est pas fait en lien avec la démarche de la VAE. En fait j'ai fait connaissance avec le Cnam d'une manière un peu fortuite. En 1983, alors que je butais sur **un problème d'algorithme dans le développement d'une application**, un collègue de travail m'a proposé de l'accompagner à une **formation du Cnam** qui traitait justement de ma problématique. Sans donc savoir vraiment où je mettais les pieds, je me suis retrouvé un samedi matin sur les bancs d'un amphithéâtre du Cnam ! Le cours, sur le thème des « **chemins critiques** », dans une matière que je découvrais alors **la Recherche opérationnelle** fut pour moi une révélation ! Le cours m'aida donc non seulement à résoudre mon problème du moment mais surtout m'a poussé à m'engager de nouveau dans les études en suivant les cours du Cnam, pendant trois ans ! C'est ainsi qu'en parallèle de mon **travail d'Analyste développeur et de formateur**, j'ai suivi diverses **UE et TP** pour compléter ma formation initiale.



Même si ma démarche ne s'inscrivait donc pas directement dans une démarche diplômante, cette première étape de formation explique pourtant en partie ma **démarche de VAE** plus tardive. Et je dois dire qu'avant d'entamer une démarche VAE, il est souvent **conseillé de suivre quelques enseignements** qui permettront ensuite de faciliter et ou d'accélérer à la validation des acquis pour l'obtention totale du diplôme.



## **Justement, pouvez-vous nous dire quelques mots sur la démarche VAE telle qu'elle s'est présentée pour vous ? Demande t-elle un fort investissement personnel?**

Dans mon cas, le parcours a été assez long et il faut je pense, **en général prévoir un minimum de deux ans** avant d'obtenir le titre visé. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de **valider ses savoirs et compétences acquis sur le terrain** les explicitant pour établir une correspondance entre savoirs pratiques et théoriques pour à terme obtenir le diplôme (ou une partie) correspondant aux savoirs qui le constituent. Comme je le disais plus haut, il est préférable d'avoir déjà suivi des **UE constitutives du diplôme**; Au Cnam, c'est en tous cas ce qui m'a été conseillé de faire. Pour ma part j'avais validé une dizaine d'UE dans les années 80. Choisir le Cnam pour faire ma VAE m'a alors paru évident.

Dans le cadre de ma **VAE**, la première étape a été de travailler à la rédaction de deux importants documents : **un dossier de VAE** d'une centaine de pages explicitant mes activités au regard des compétences attendues et **un mémoire** ; le mien portait sur la mise en place complète d'une **application CMS en Responsive Design**. Ce **travail de recherche et de rédaction** m'a permis de faire un retour exhaustif sur ma carrière et de prendre conscience et confiance dans l'expérience acquise et tout le chemin parcouru, tant sur les plans techniques que personnels.

Dans la **démarche de VAE**, je **conseille vivement l'accompagnement par un tuteur** qu'il s'agisse d'un accompagnement **méthodologique ou plus technique**. A cet égard, je signale qu'en plus de l'accompagnement que propose le Cnam, **l'Unicnam** peut aussi apporter son soutien à tous les candidats inscrits dans cette démarche de validation.

La deuxième étape a été celle **de soutenir mon mémoire devant un jury** : Présentation libre et cadrée dans le temps suivie d'un temps de questions / réponses avec le jury. Cette étape nécessite une vraie préparation d'autant plus si la soutenance se déroule parfois en langue anglaise. J'ai, à cet effet, dû valider **un TOIEC de niveau B2**, indispensable en outre pour l'obtention du diplôme.





25 mars 2022



## Tout savoir sur la VAE au Cnam

- ✓ [Le Cnam expert de l'expérience](#)
- ✓ [Etapas-clés](#)
- ✓ [Entreprises et salariés](#)
- ✓ [S'inscrire](#)

**En savoir + sur les cursus Ingénieur Informatique au Cnam**

✓ **En cours du soir**

[architecture et ingénierie des systèmes et des logiciels](#)  
[cybersécurité](#)  
[informatique modélisation optimisation](#)  
[informatique, réseaux, systèmes et multimédia](#)  
[informatique systèmes d'information](#)

✓ **En apprentissage**

[Hauts de France](#)  
[Nouvelle-Aquitaine](#) (Niort)

**Cti**

Commission  
des titres d'ingénieur

**Tous les titres d'ingénieur Cnam sont habilités par la CTI**

## Retrouvez tous nos portraits d'ingénieurs !



4 autres de nos ingénieurs témoignent des différentes manières de se former à L'EICnam. A Travers leurs témoignages, retrouvez quelques unes des spécialités proposées et les différentes voies pour accéder à la diplomation.

**Au Cnam, 4 grandes modalités sont proposées pour devenir ingénieur :**

- ✓ Les cours du soir ( HTT)
- ✓ L'apprentissage
- ✓ La diplomation par l'état ( DPE)
- ✓ La VAE

**FORMATION D'INGÉNIEUR EN ALTERNANCE**

**Comme Arthur, choisissez l'apprentissage pour devenir Ingénieur dans le domaine de l'aéronautique et espace!**

**FORMATION D'INGÉNIEUR HORS TEMPS DE TRAVAIL**

**David a choisi de devenir ingénieur en suivant des cours du soir et à distance pour développer ses compétences en Aménagement et Environnement**

**FORMATION D'INGÉNIEUR EN ALTERNANCE**

**Feriel, ingénieure dans le domaine des matériaux industriels trouve dans la formation en apprentissage un accès direct à l'emploi !**

**INGÉNIEUR DPE**

**Thomas, devient diplômé ingénieur par l'Etat (DPE) en 18 mois : il raconte**

**INGÉNIEUR PAR LA VAE**

**Paul valide les acquis de son expérience professionnelle (VAE) et devient ingénieur informatique**

<https://vae.cnam.fr/paul-valide-les-acquis-de-son-experience-professionnelle-vae-et-devient-ingenieur-informatique--13>